

La CCAM : l'outil de notre exercice quotidien

Intervenante :

Dr Marie Brasset (Chirurgien-Dentiste)

Le jeudi 5 octobre 2017 à Rennes

Hôtel CAMPANILE Rennes-Cleunay 120, rue Eugène Pottier 35000 RENNES



La CCAM est une autre logique de cotation de nos actes que celle de la NGAP. Ce changement de référentiel entraîne une modification de la classification et du libellé de nos actes.

Mais faut-il s'en remettre totalement au logiciel pour coter nos actes ?

Des mises en situations pratiques vous permettront de :

- Coter vos actes de façon juste et adaptée à votre exercice quotidien et à la dernière mise à jour de la CCAM.
- D'appliquer les règles de facturation et les conditions de prise en charge pour le patient.
- Comprendre pourquoi et comment l'entente directe est menacée par le Règlement Arbitral.

Le programme

Accueil des participantes à 8 h 45

Matin

Récapitulatif des notions de base

Les erreurs les plus commises

Lecture commentée, approfondie et partagée de la CCAM

Après-Midi

Suite de la lecture commentée

Travail en groupe sur des exemples précis, adaptés à la pratique quotidienne, et en réponse aux questions de chacun pour un partage d'expériences professionnelles.

Public visé

Chirurgien-Dentiste, Assistant(e) Dentaire.

Objectifs pédagogiques

- Disposer d'une approche claire, exhaustive et structurée de la CCAM applicable aux cabinets dentaires
- Maîtriser les règles pour pouvoir veiller à une exécution conforme des obligations liées à la CCAM (facturation, remboursement sous condition, actes pris en charge et non pris en charge...)
- Savoir codifier et réduire les risques d'erreurs
- Apprendre la méthode pour pouvoir rechercher les actes courants ou spécifiques à la pratique du praticien.
- Avoir à disposition un outil pratique et utilisable au quotidien.
- Appliquer la CCAM dans sa dernière version ou mise à jour.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL pour les praticiens (nes) et par Actaliens pour les assistants (es) dans la limite du budget disponible. Le déjeuner est compris dans la formation.

Dans l'attente de nous retrouver, nous vous adressons nos sentiments confraternels les meilleurs.

Dr Anne GICQUEL

Contact SFCD Région Bretagne

Tél : 06.78.57.70.79 – Mail : anne.gicquel@sfcd.fr



« La CCAM : l'outil de notre exercice quotidien » Jeudi 5 octobre 2017 à Rennes

Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de FFCD à l'adresse suivante :

Secrétariat FFCD - 18, rue Charles Portal Bât C1 - 81000 ALBI

<input type="checkbox"/> Praticien (ne) syndiqué (e) SFCD	260 €
<input type="checkbox"/> Praticien (ne) non syndiqué (e)	290 €
<input checked="" type="checkbox"/> Adhésion annuelle obligatoire à FFCD	+ 40 €
.....Assistant (es) dentaire (s) ou secrétaire (s)	+ 240 €

Cachet, Téléphone, E-mail obligatoire

TOTAL

Nom et Prénom des assistants (es)

.....
.....